

# Assemblée générale de l'AAPPMA de Saint Didier en Velay et sa région



Nous vous donnons  
rendez-vous en  
**2026**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le Dimanche 18 janvier à 9 h 30 à la Mairie de Saint-Didier-en-Velay

Bonne Année



# Assemblée générale de l'AAPPMA de Saint Didier en Velay et sa région

- Présentation du bureau de l'AAPPMA
- Bilan financier 2025 présenté par Gérard LAVAL trésorier
- Effectifs 2025
- Gestion de l'eau de la rivière Semène (Antoine Lardon)
- Suivi de population des truites fario sauvage de la Semène
- Actions pour l'eau, les milieux aquatiques et les poissons
- Retour sur les évènements 2025
- Animations
- Rendez-vous 2026
- Questions
- Parole aux invités



# Bureau de votre AAPPMA

Président	<b>Laurent Breuil</b>		
Vice-Président	<b>Guillaume Sajous</b>		
Trésorier	<b>Gérard Laval</b>		
Secrétaire	<b>Antoine Lardon</b>		
Membre	<b>Marc Breuil</b>	Garde de pêche	<b>Sylvain Lecki</b>
Membre	<b>Robert Deville</b>	Garde de pêche	<b>Florian Mauras</b>
Membre	<b>Olivier Schiavoni</b>		
Membre	<b>Benjamin Breuil</b>	Auditeur	<b>Franck Gawel</b>
Membre	<b>Arnaud Chapellon</b>	Auditeur	<b>Jean Marc Didier</b>
Membre	<b>Julien Padet</b>	Auditeur	<b>Antoine Vérot</b>
Membre	<b>Pascal Paradis</b>		
Membre	<b>Antoine Poileux</b>		



La Fédération de pêche 43 via son site internet met à notre disposition beaucoup d'informations diverses et variées sur la pêche en Haute Loire. Réglementation, études, parcours trophées, parcours passion, parcours faciles etc...

Je vous invite à consulter sur : <http://www.pechehauteloire.fr> toutes ces informations.

La fédération est aussi présente sur les réseaux sociaux

# Les adhérents 2025

- **570** cartes de pêche délivrées (554 en 2024)
- **556** adhérents (544 en 2024).
- **261** (47%) étaient déjà adhérents en 2024.
- **296** (53%) n'avaient jamais été adhérents.

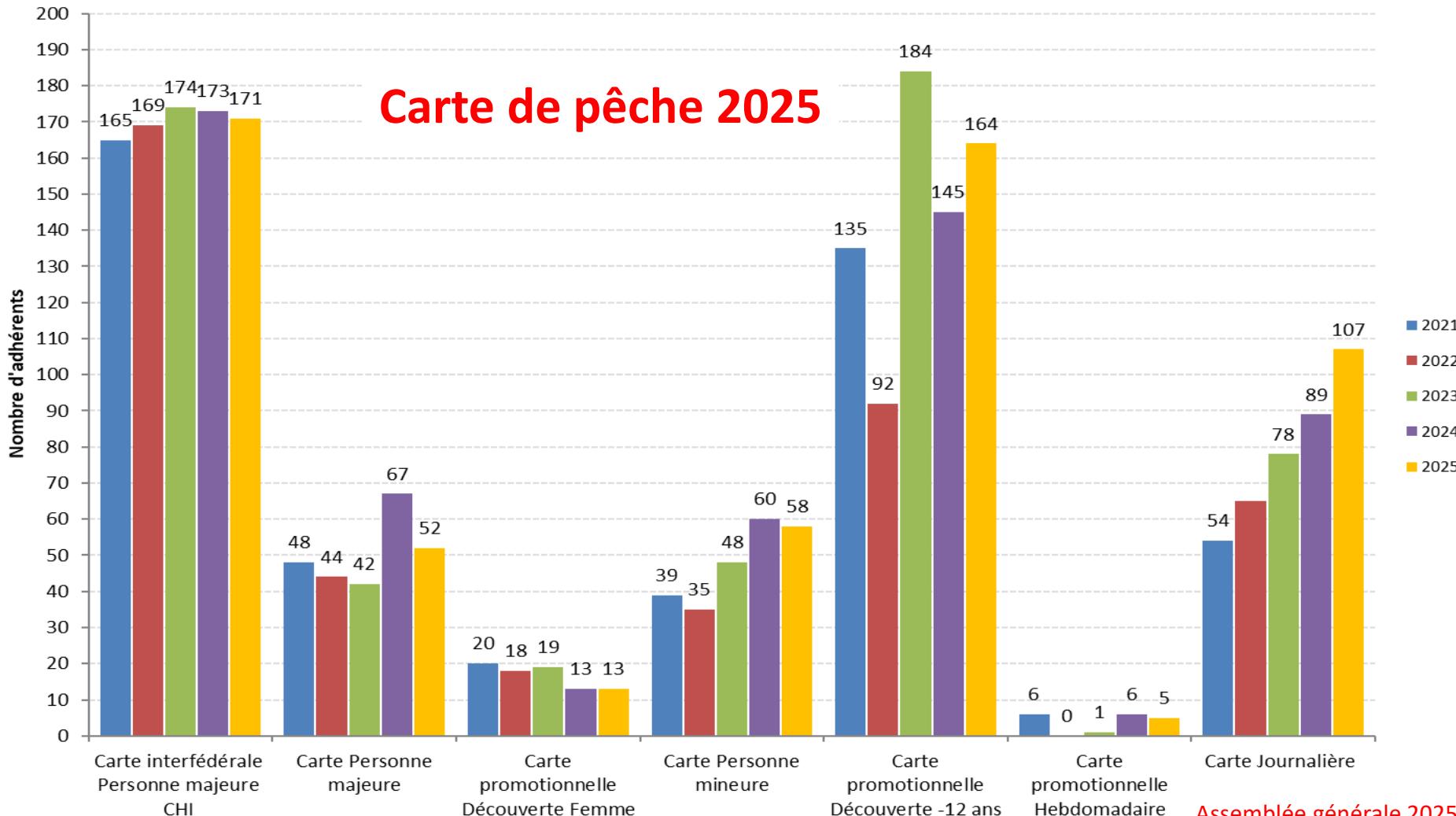
**Sur les seules 294 cartes annuelles (hors – de 12 ans)**

- **211** (71,8%) résident en Haute-Loire.
- **72** (24,5%) résident dans la Loire.
- **11** (3,8%) résident dans un autre département.
- **160** adhérents résident dans les 5 communes du territoire de notre AAPPMA.

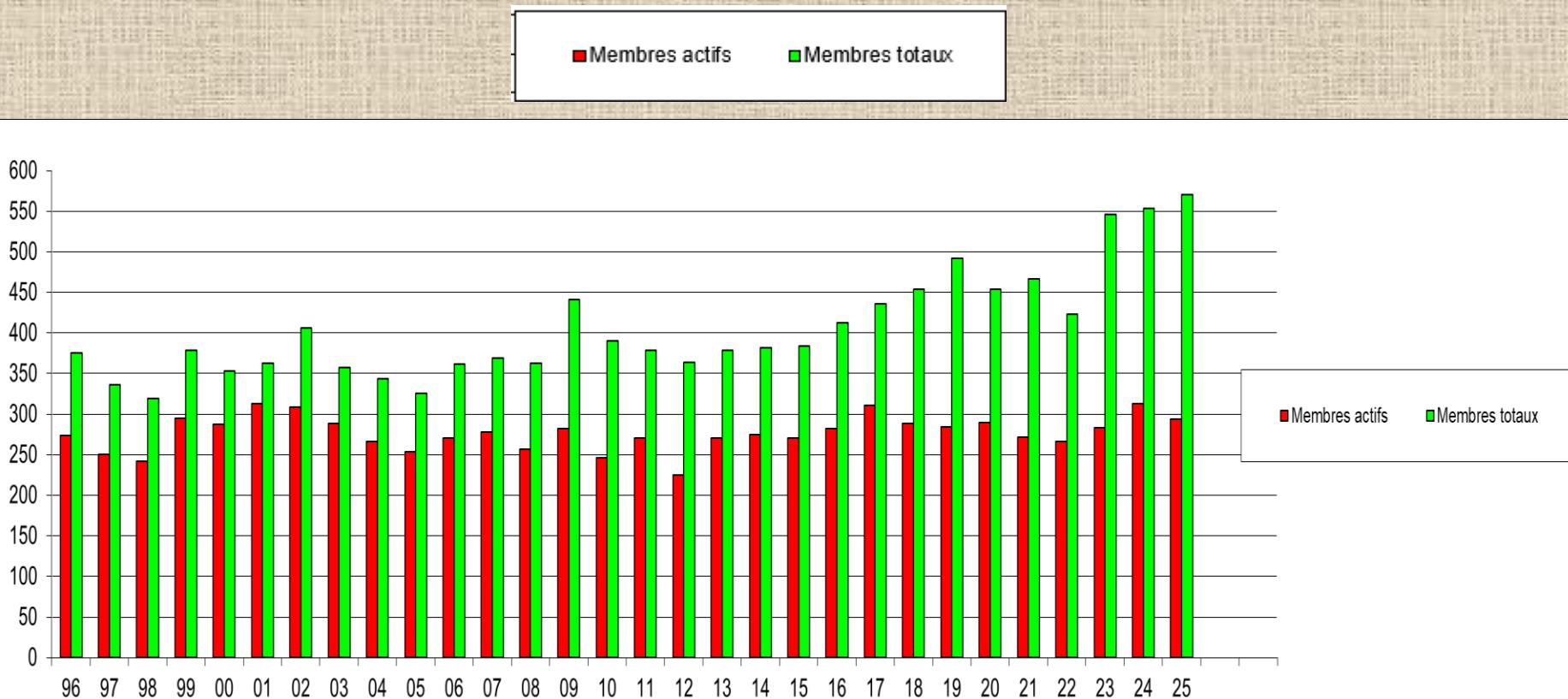
Type de carte	2021	2022	2023	2024	2025
Carte interfédérale Personne majeure CHI	165	169	174	173	171
Carte Personne majeure	48	44	42	67	52
Carte promotionnelle Découverte Femme	20	18	19	13	13
Carte Personne mineure	39	35	48	60	58
Carte promotionnelle Découverte -12 ans	135	92	184	145	164
Carte promotionnelle Hebdomadaire	6	0	1	6	5
Carte Journalière	54	65	78	89	107
<b>Total</b>	<b>467</b>	<b>423</b>	<b>546</b>	<b>553</b>	<b>570</b>

## Effectif AAPPMA sur 5 ans

### Carte de pêche 2025

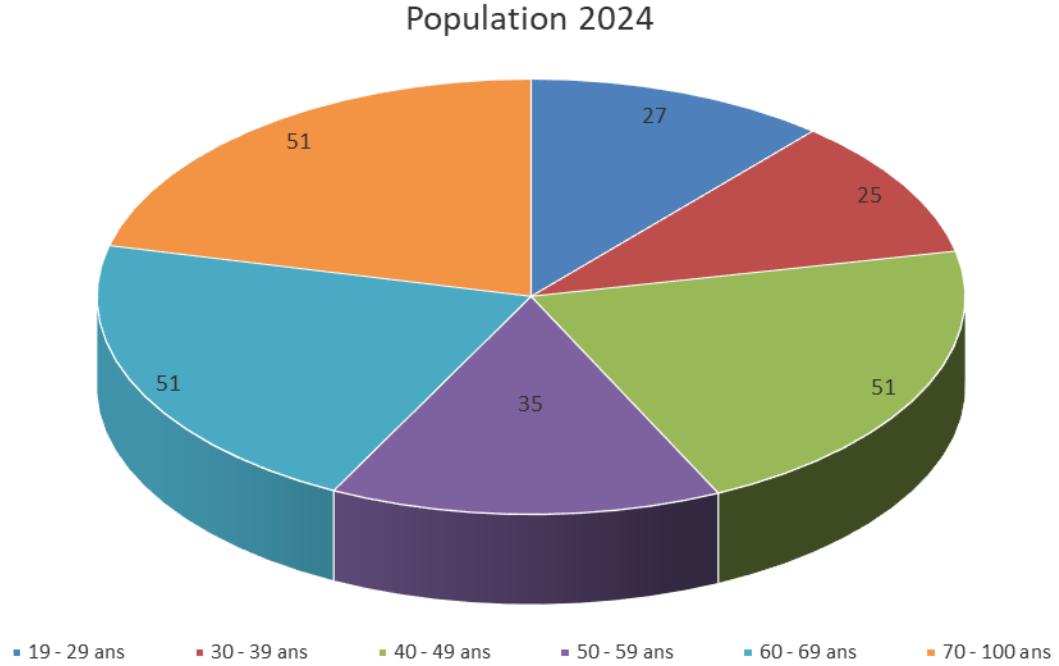


# Courbes des adhérents depuis 1996

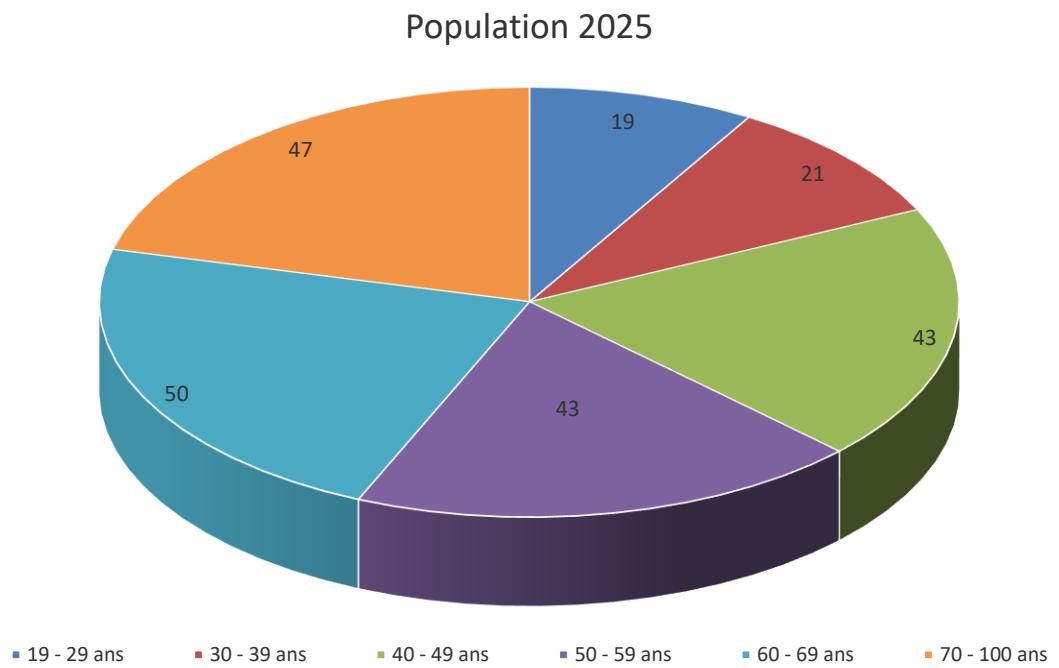


## Comparatif CDP 2024 - 2025

240 Cartes majeures

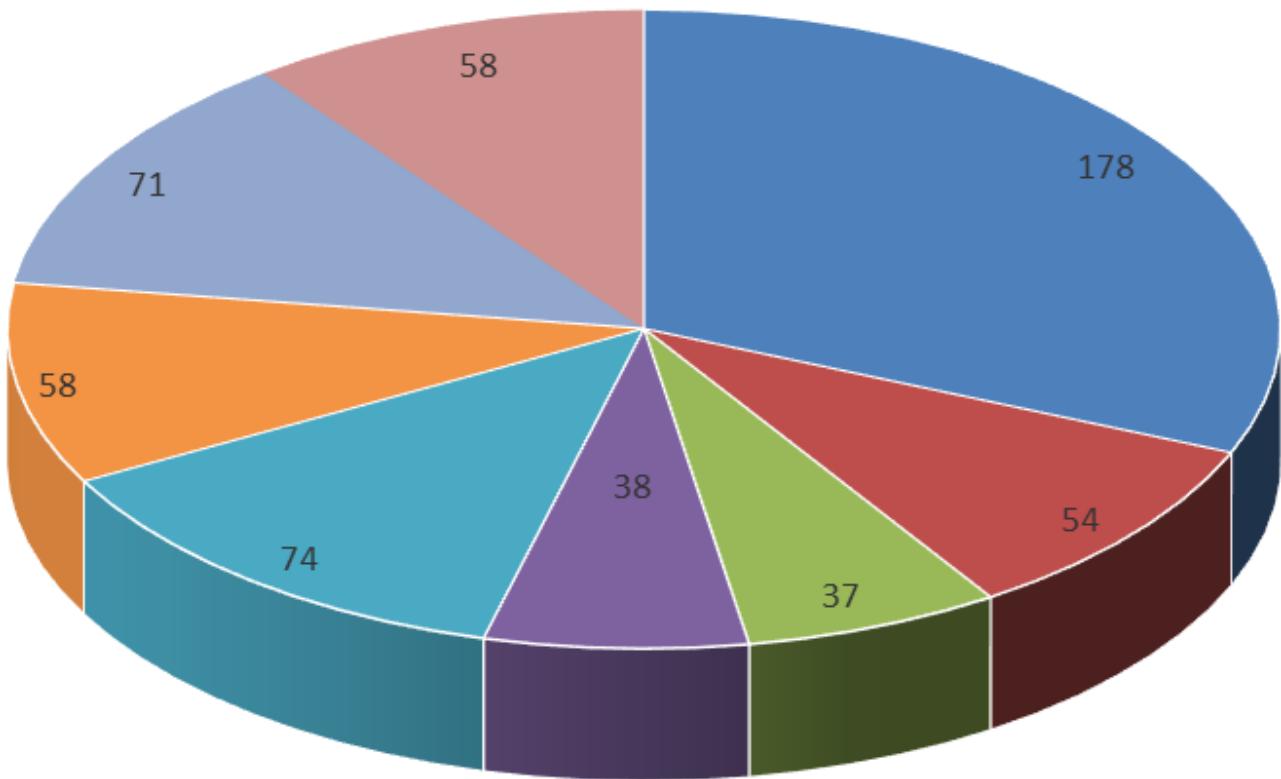


223 Cartes majeures



## Répartition effectifs 2025

Population 2025 toutes les cartes



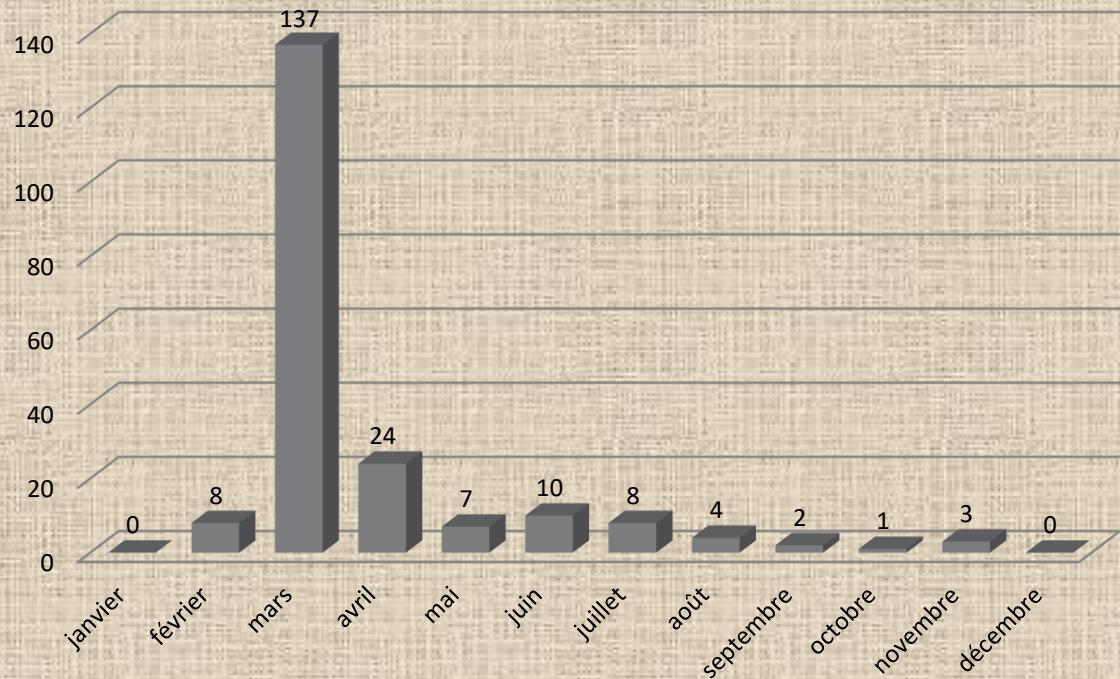
- 1 - 12 ans
- 13 - 18 ans
- 19 - 29 ans
- 30 - 39 ans
- 40 - 49 ans
- 50 - 59 ans
- 60 - 69 ans
- 70 - 100 ans

# Garderie 2025

**La garderie de l' AAPPMA de la Semène c'est :**

- **90 journées de contrôle dont 35 avec des pêcheurs ;**
- **204 pêcheurs contrôlés ;**
- **de 9 à 93 ans;**
- **67 % des contrôles en mars ;**
- **peu de contrôle en période estivale et lors des crues.**

**Répartition des pêcheurs contrôlés par mois en 2025**



# Garderie 2025

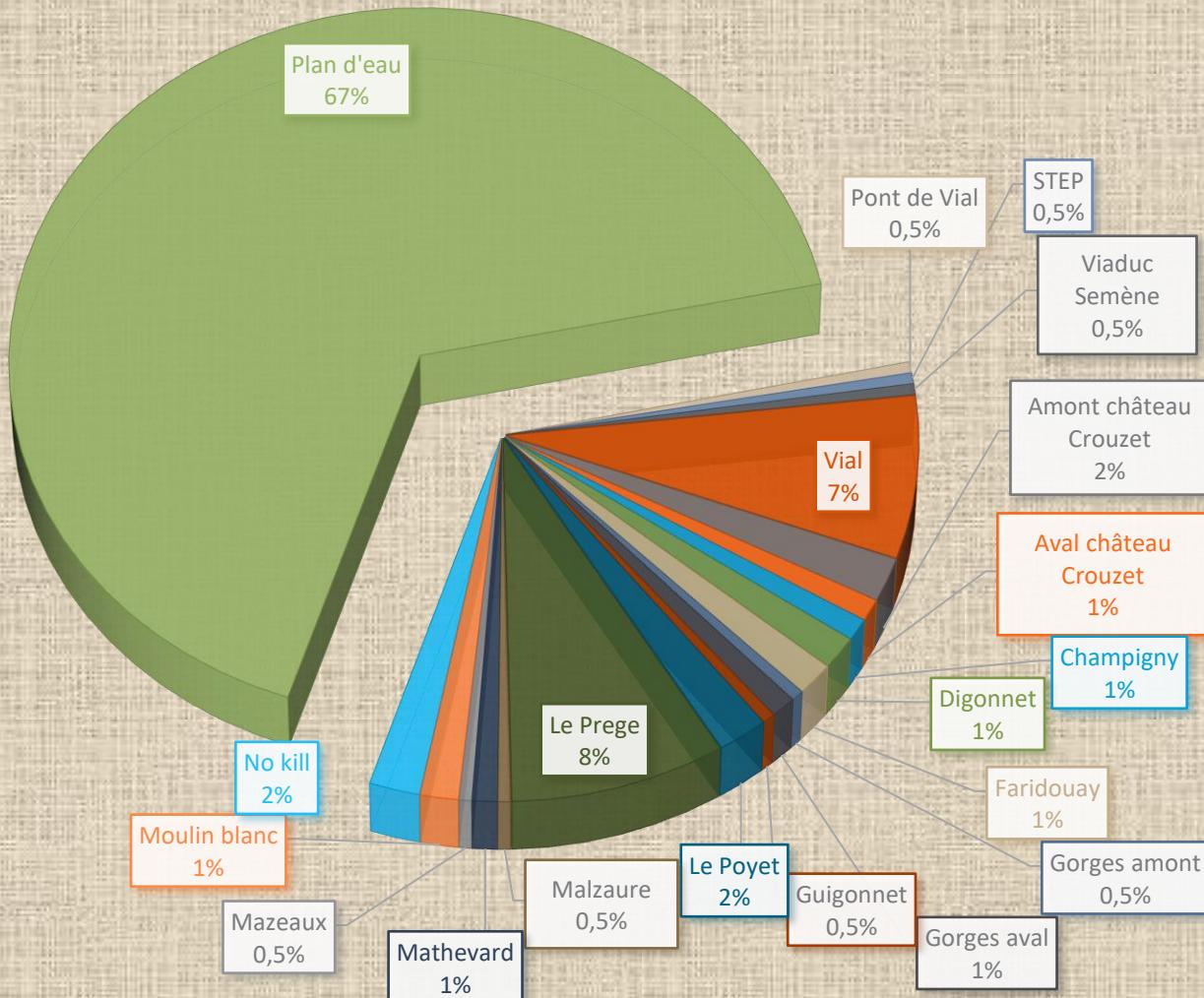
## % DES CONTRÔLES PAR SECTEURS

➤ deux tiers des pêcheurs sont contrôlés au plan d'eau (64% en 2019, 48% en 2021, 67% en 2023, 66% en 2024)

➤ secteurs particulièrement pêchés

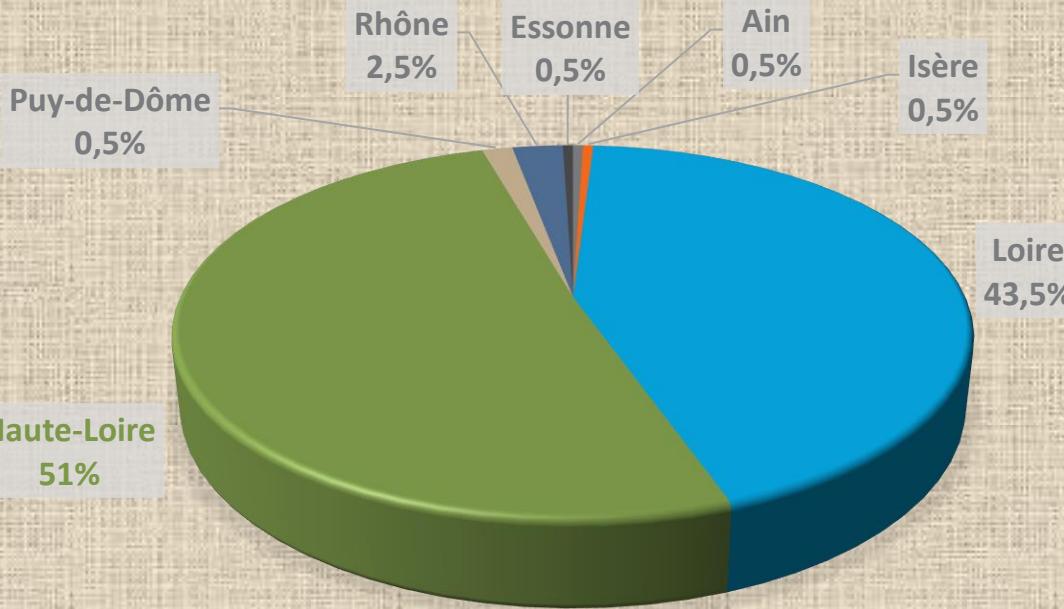
➤ le parcours passion entre le Prège et pont de Vial

➤ Les gorges



# Garderie 2025

## DÉPARTEMENT D'ORIGINE DES PÊCHEURS

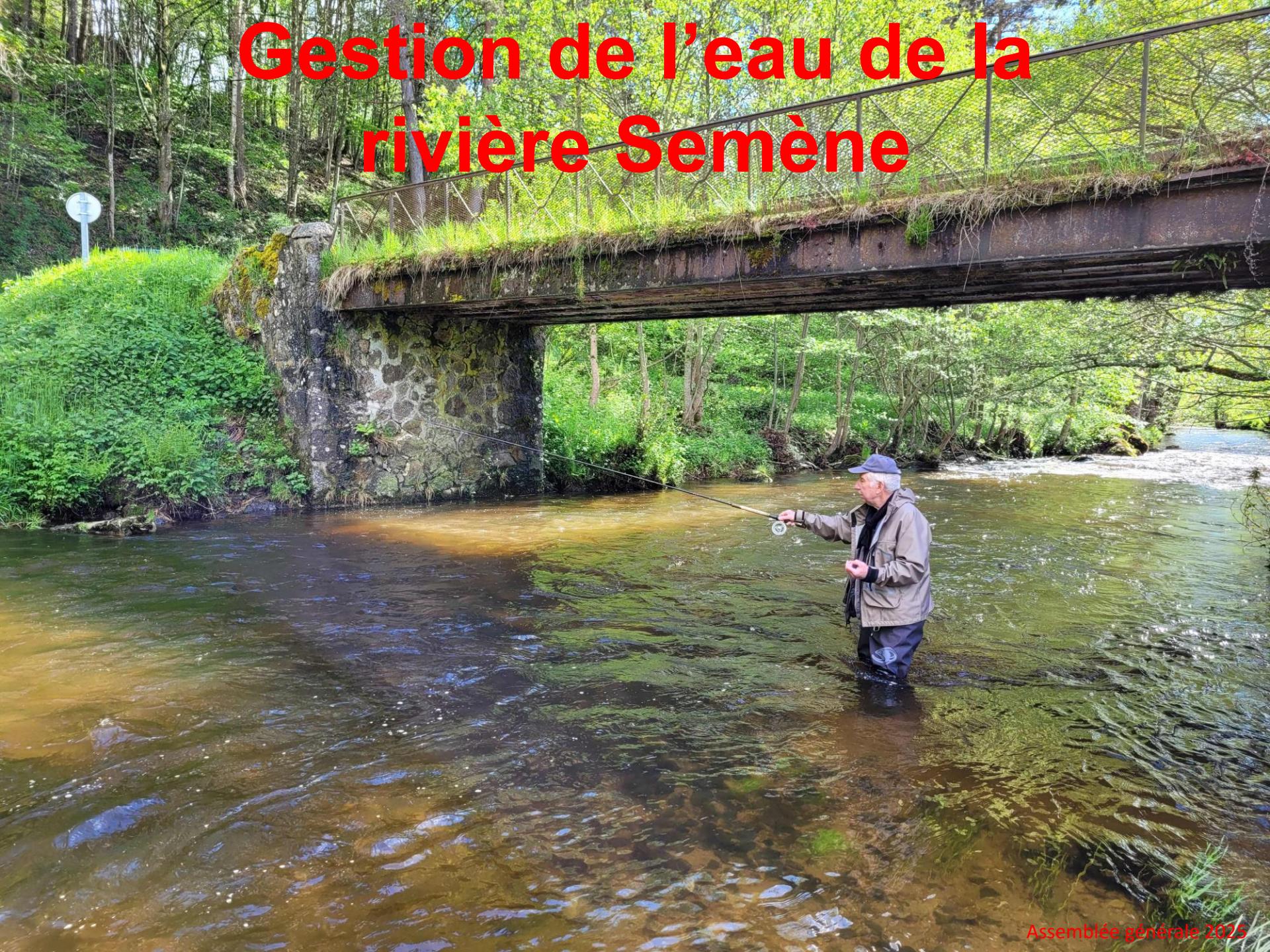


- les contrôles montrent une forte proportion d'altiligériens et de ligériens sur la Semène;
- 5 autres départements sont représentés ;
- 30 AAPPMA représentées lors de ces contrôles.

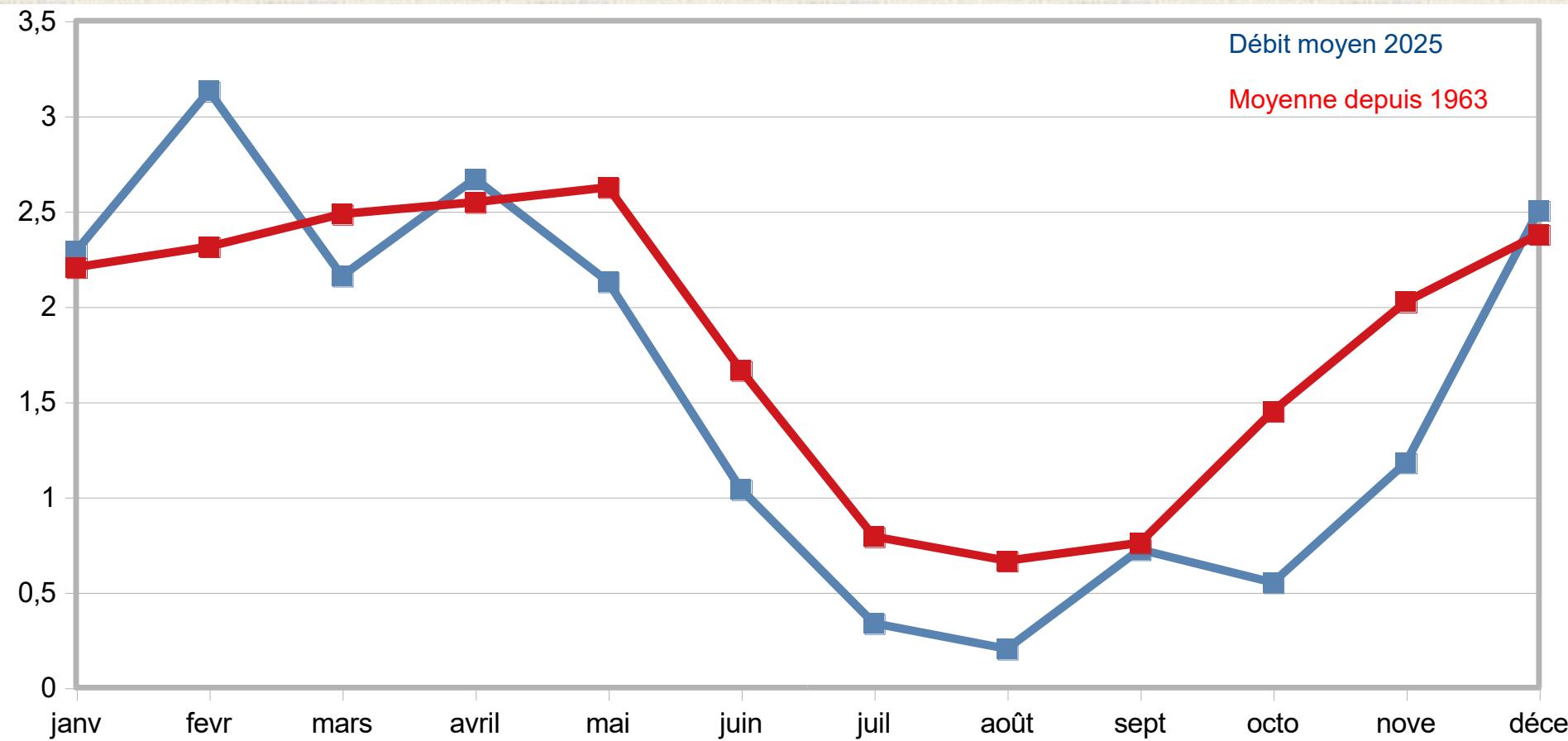
- Infractions:
  - 8 oublis de carte;
  - 3 rappels à la loi;
  - 13 rappels sur la non-présence de la photo d'identité qui est obligatoire.



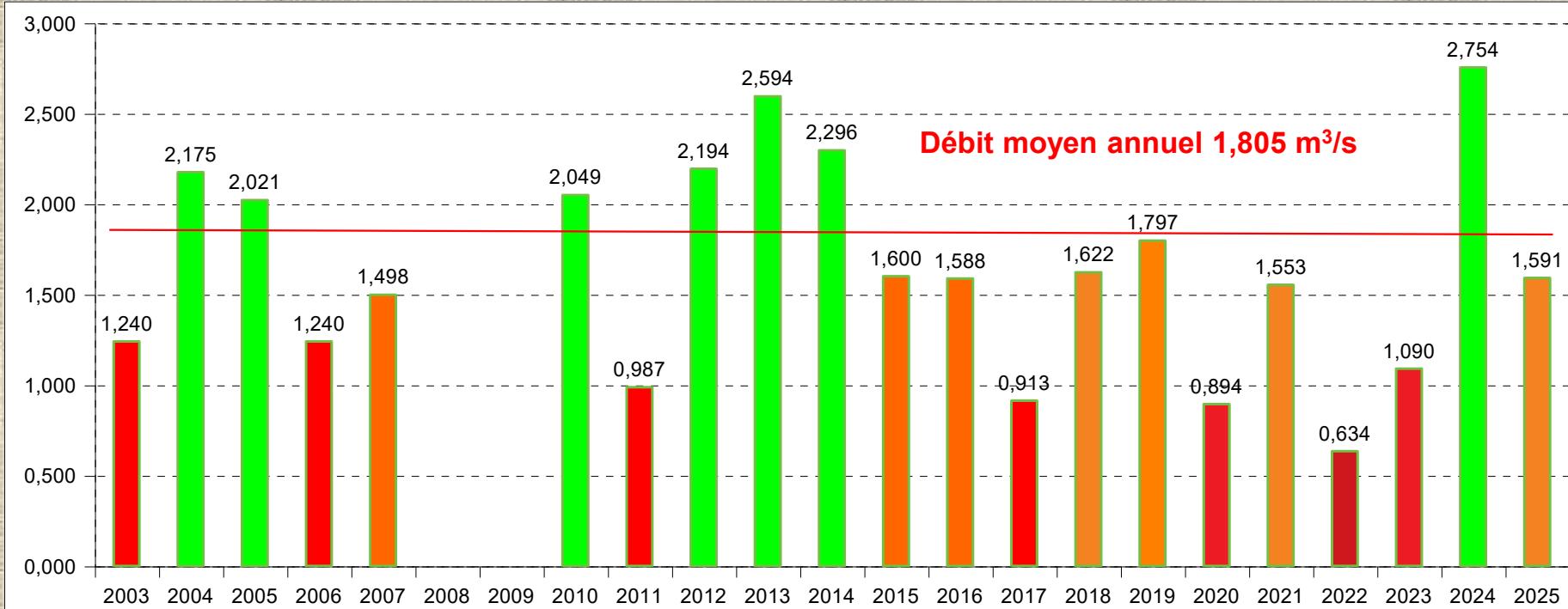
# Gestion de l'eau de la rivière Semène



# Débits à la station de mesures du Crouzet en 2025



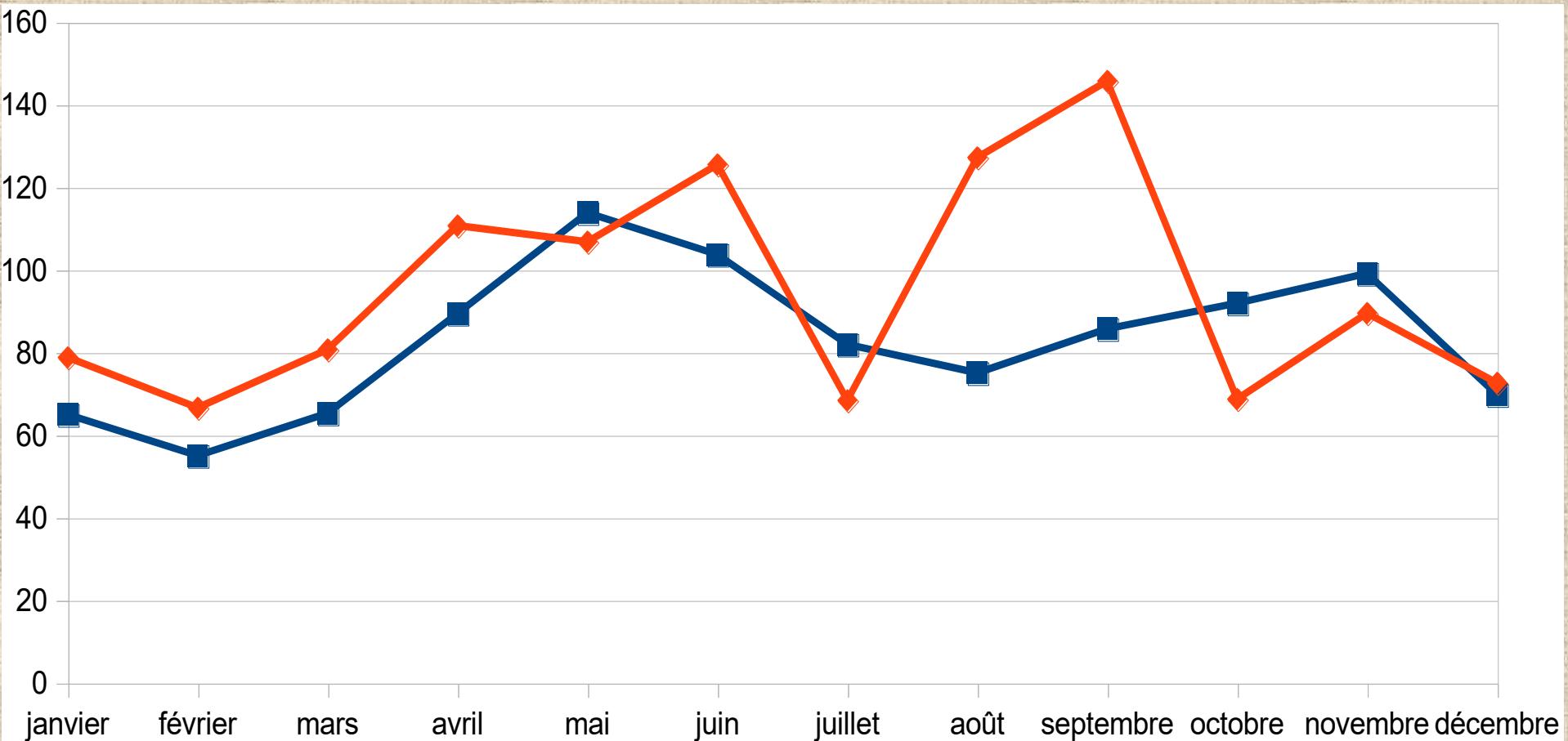
# Débits moyens sur l'année



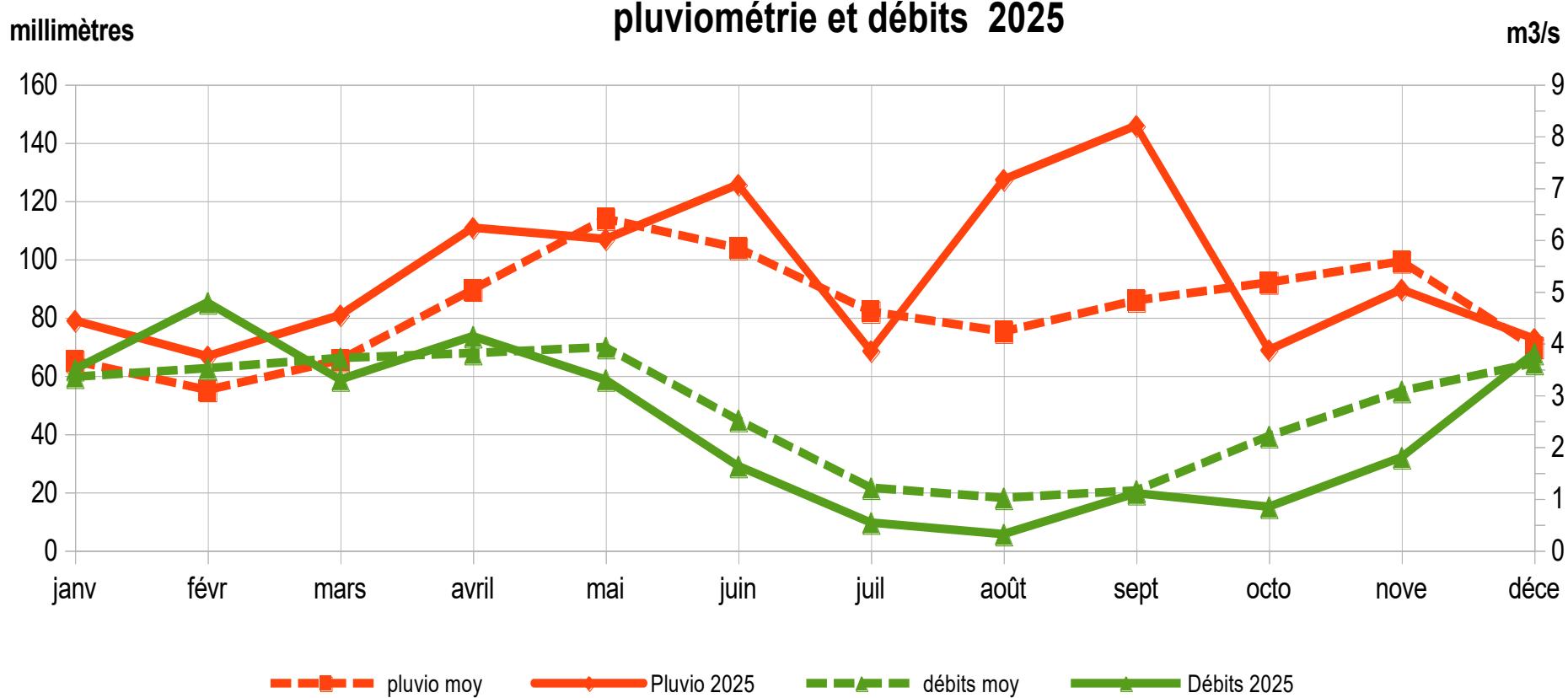
# Pluviométrie à Saint Didier

Pluviométrie  
mensuelle 2025

Moyenne  
depuis 2012



# Pluviométrie et débits



# Suivi de la population de truites fario de la rivière Semène

Depuis 1999 jusqu'à 2024, 26 années de données !

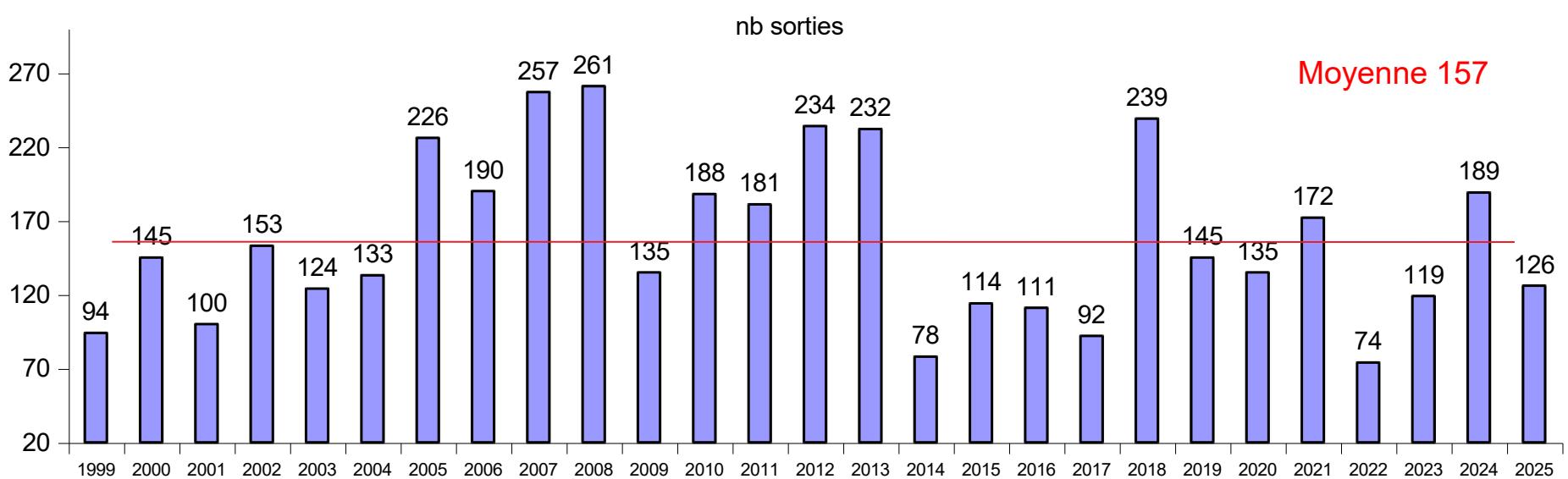
A partir de carnets de capture, de pêches électriques et de  
comptages de frayères.



# Étude des truites de la Semène

- *Nombre de sorties sur la Semène.*

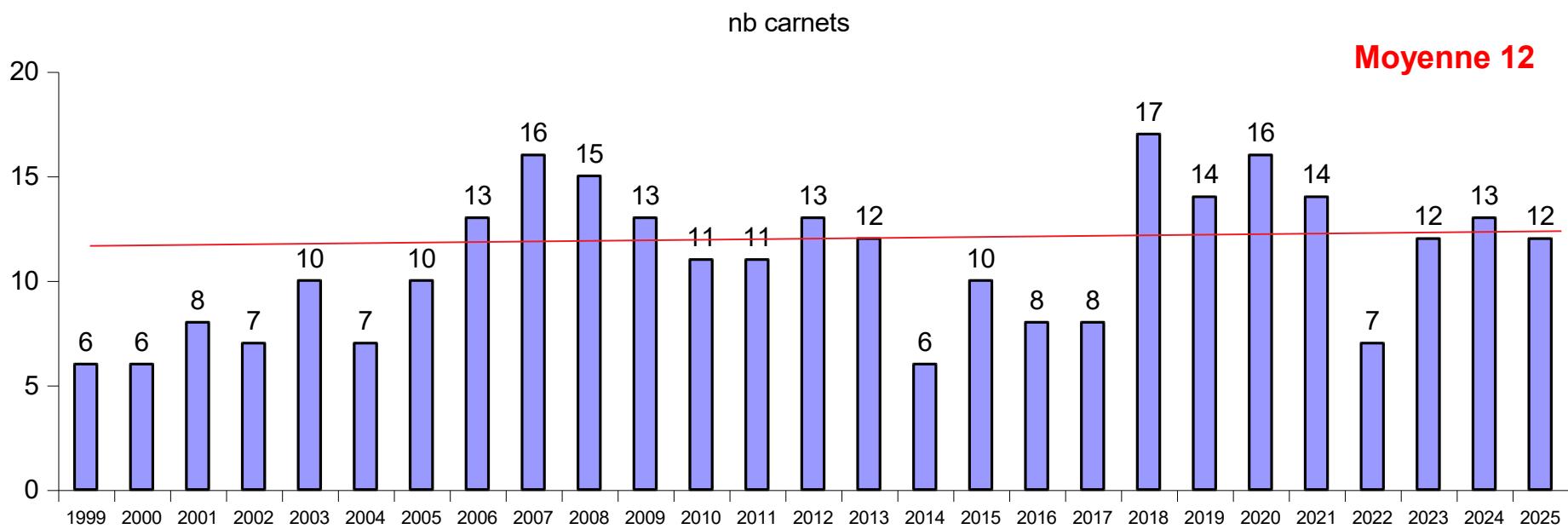
*Il est en dessous de la moyenne*



# Étude des truites de la Semène

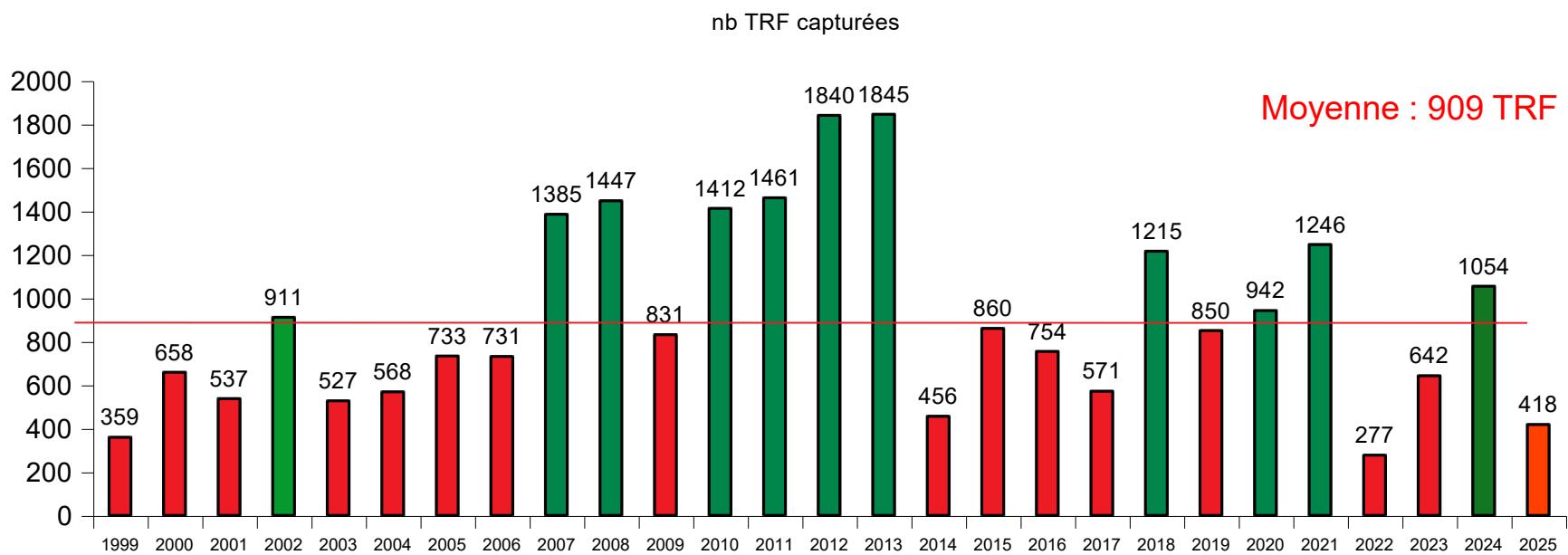
- Nombre de carnets validés*

L'objectif pour garantir la qualité de l'analyse serait de 20 carnets



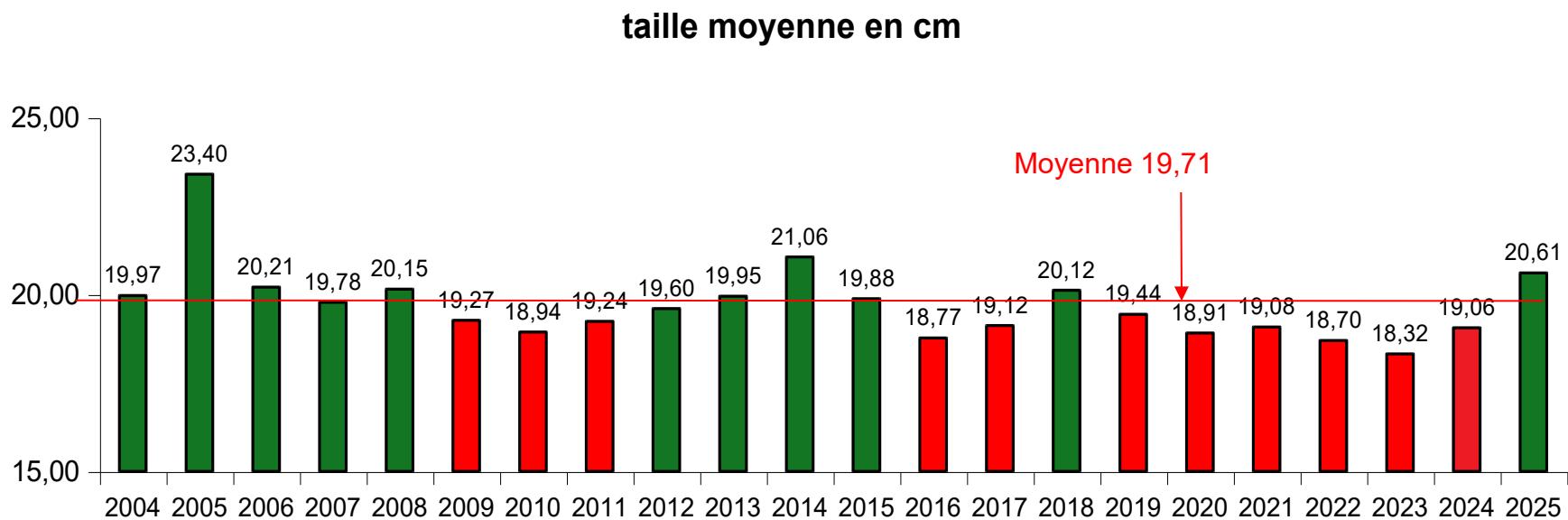
# Étude des truites de la Semène

- *Le nombre de truites sauvages capturées dans la Semène.*



# Étude des truites de la Semène

- *La taille moyenne de toutes les truites capturées.*





# Votre APPMA recherche des pêcheurs volontaires pour remplir les carnets de capture

# 2025

## Retour de 12 carnets de captures. 418 truites capturées

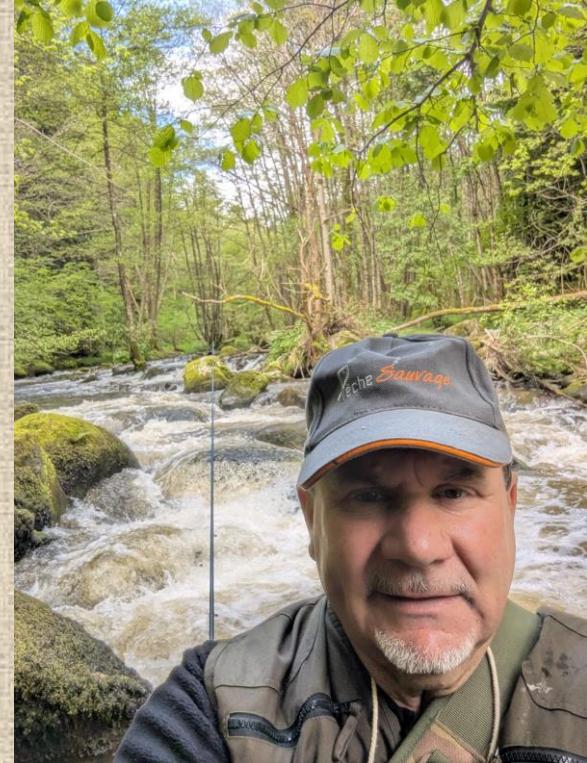


Vous pouvez télécharger le carnet de capture sur le site internet :  
<http://aappma-de-saint-didier-en-velay.e-monsite.com>

# Présentation de l'étude sur site internet

**10 pêcheurs x 50 truites/pêcheur = 500 truites**





# NOS ACTIONS POUR L'EAU, LA SEMÈNE, LES MILIEUX AQUATIQUES ET LES POISSONS

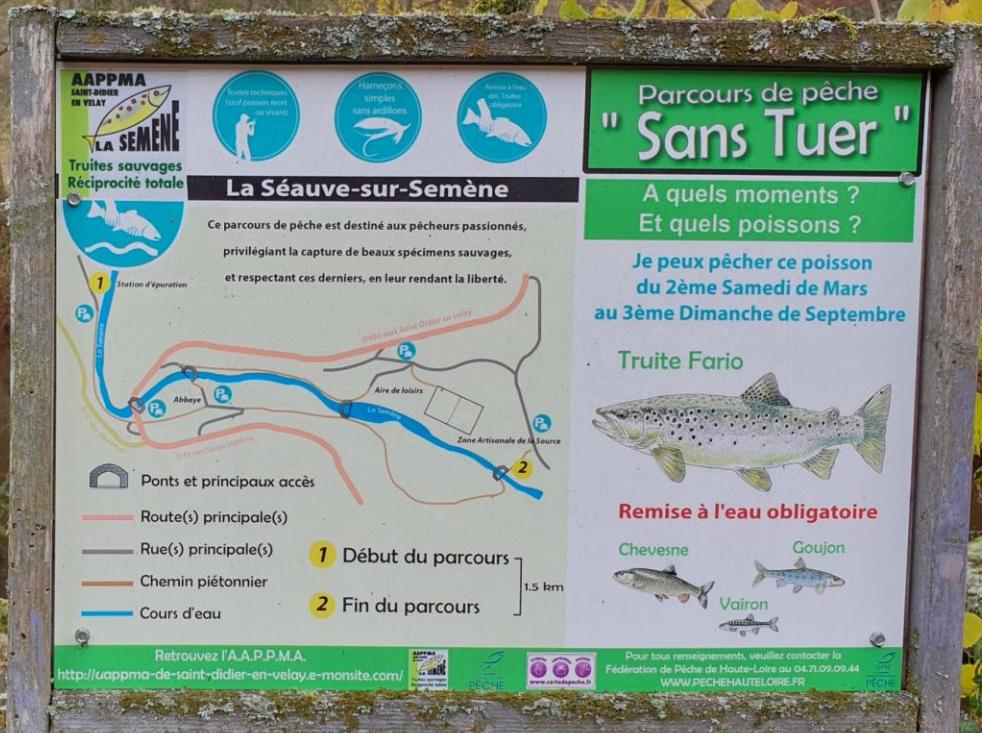


# Frayères

Pose de panneaux en début de saison jusqu'à mi-avril sur certains secteurs à fort potentiel de reproduction,



# Parcours sans Tuer (No kill)



# Parcours sans Tuer (No kill)



# Partenariat

Rappel : 4 secteurs ont été identifiés dangereux :

La Clare - Chaplat - Malzaure.



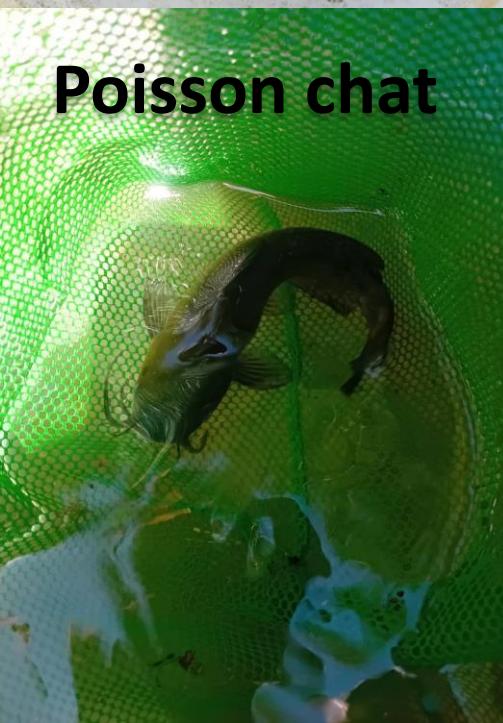
**Pêcheurs, soyez prudents sous les lignes électriques.**



Ecrevisse  
américaine



Poisson chat



## Espèces indésirables de notre rivière

TAC



Perche



# Dossiers suivis par l'AAPPMA

## Travaux :

- Travaux de re-naturalisation du Sambalou, reception de fin de chantier
- Travaux sur la Gampille (suite pollution par le lixivia)
- Opération renouée du Japon. (Phase 2)
- Opération nettoyage solidaire entre AAPPMA

## Pollution :

- Pollutions de la rivière Semène



Truites sauvages  
Réciprocité totale

# Travaux du Sambalou





# Inauguration des travaux du Sambalou le 4 octobre 2025



# Pollution de la Gampille au lixiviat

## Bilan des travaux et études sur la Gampille au 15/janvier 2026

Suite à une pollution de la Gampille, le responsable a signé une Convention Judiciaire d'Intérêt Public (CJIP) dans laquelle il s'engage à verser 25 000 € pour la restauration de la rivière et 5 000 € au titre du préjudice moral à la fois à la FDPPMA 43 et à l'AAPPMA de St-Didier-en-Velay.

2 projets menés avec cet argent :

- Travaux pour limiter le piétinement et l'érosion des berges de la Gampille entre la Scie du Grand Roure et la Chamarèche
- Etude pour la Restauration de la Continuité Ecologique (remplacement du pont busé du chemin reliant le Petit Roure au Grand Roure par un ouvrage à fond libre)

2024 :

Mise en défens des berges en aval (au niveau de la Chamarèche et la Scie de Boutte) : pose de clôtures et aménagement de 3 passages à gué servant également d'abreuvoir

Mise en défens des berges en amont (de Boutte au pont busé) : pose de clôtures

Réalisation de protections de berges en génie végétal en amont (au niveau de Boutte)

2025 :

Aménagement de 2 abreuvoirs en amont (entre Boutte et le pont busé)

Restauration des berges de 2 zones surpiétinées en amont (entre Boutte et le pont busé) : talutage en pente douce et pose d'un géotextile coco.

La Scie de  
Boutte

2023

Avant  
travaux

Mise en  
défens +  
passage à gué  
- abreuvoir



La Scie de  
Boutte

2024

Pendant  
travaux

Mise en  
défens +  
passage à gué  
- abreuvoir



La Scie de  
Boutte

2025

Après  
travaux

Mise en  
défens +  
passage à gué  
- abreuvoir





Truites sauvages  
Réciprocité totale

Boutte  
2024

Avant  
travaux

2 encoches  
d'érosion





Boutte

2024

Après  
travaux

Génie  
végétal encoche d'érosion



Boutte

2025

Après  
travaux

Génie  
végétal encoche d'érosion

# Etat des lieux de la rivière en 2025

Eléments à repérer	Annotation carte	Illustration	Présence d'un passage à gué non empierré	GUE	
Présence de renouée du Japon	RJ	 			
Présence de piétinement bovin	PB		Présence d'un embâcle (préciser l'importance, petit, moyen ou gros) et les enjeux (faibles, moyens ou forts). Par exemple, la présence d'un pont en aval immédiat d'un arbre tombé en travers du cours d'eau doit être identifié comme un « gros embâcle à fort enjeu ».	EMB	

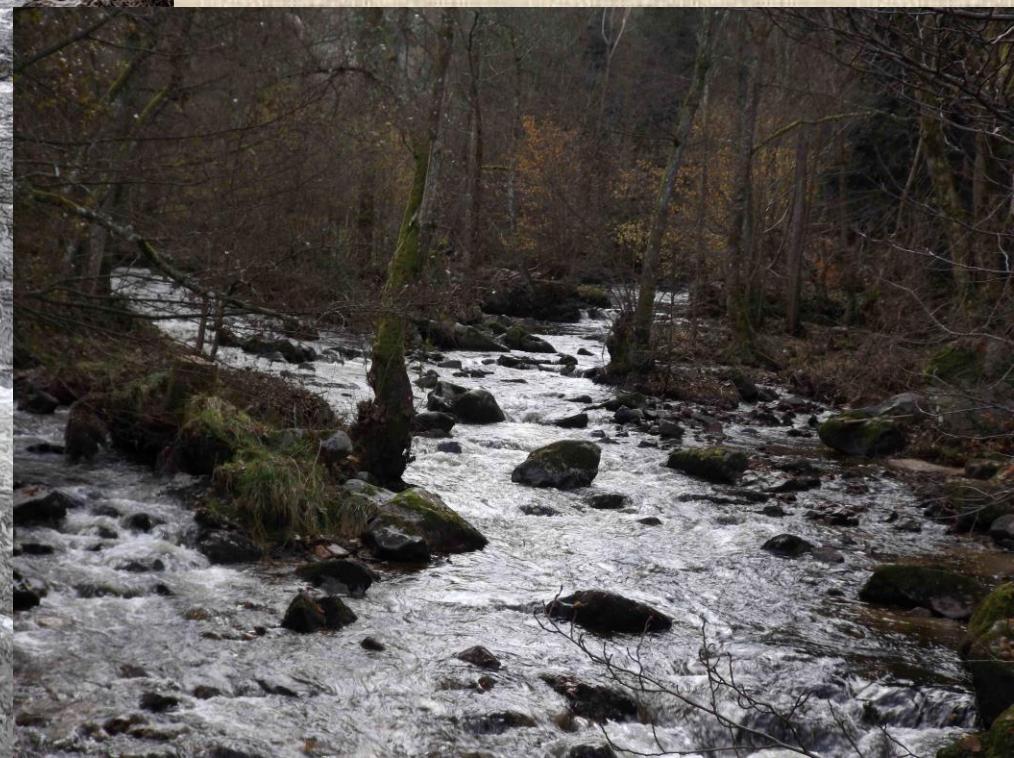


## Pannautage



**Action 2025**

**Bucheronnage par l'épage**



# Foyer de renouée du Japon



# 2024 Phase 1



Assemblée générale 2025









# Pollutions de la rivière

## Pollution de la Semène suite aux vidanges des lagunes de la commune de Jonzieux

- Le 31 août
- Le 22 avril
- Courrier de votre AAPPMA au préfets, DDT, communes concernées et fédération de pêche en septembre 2024
- Réponse communauté de communes Loire Semène.
- Courrier de réponse de la DDT le 18 octobre 2024
- Réponse de votre AAPPMA à la DDT et autres instances pour contester et apporter des faits factuels sur la circonstance de la pollution.
- Réponse du préfet le 17 janvier 2025.
- Réponse au préfet de votre AAPPMA, aucune réponse à ce jour.
- Réponse de la Communauté de communes Loire Semène.
- A ce jour nous n'avons plus de nouvelle de ce dossier.

# Pollutions de la rivière

Le : 14 mai pollution à la peinture

- Intervention Pompiers, Gendarmerie et Com-com.



Le : 12 avril matières grasses

- Alertes municipalités et Com-com.



# Pollution de la rivière

Le : 11 août

Déversoir d'orage bouché sur le plan d'eau

Bonjour, j' attire votre attention : le tuyau de droite déverse des eaux usées dans le plan d'eau de st Didier d'où une puanteur, et des tâches grasses à la surface de l'eau, ce qui démontre une certaine pollution. Pour le moment je n'ai pas constaté de mortalité de poissons, mais je crains qu'avec les fortes chaleurs il y ait une forte mortalité.

➤ Intervention de la com-com

Le : 28 septembre  
dépôt sauvage le Prège

➤ Enlèvements des déchets par la municipalité



# Animations et collaborations

- Regroupement des AAPPMA autour de réunions à thèmes
- Nettoyage collaboratif
- Plan d'eau
- Ouverture de la truite
- Club CPSVF journée de stage débutant
- Fête de la pêche

# Regroupement des AAPPMA autour de réunions à thèmes

➤ Idées pour partager des informations autour d'un ou plusieurs thèmes avec chaque AAPPMA de l'yssingelais

➤ 1 er réunion le 28 février

Thèmes abordés :      Report de la date de fermeture de la truite  
                            Partage et collaboration dans des travaux XXL

➤ 2 ème réunion le 24 octobre

Thèmes abordés :      Point sur la saison de pêche  
                            Protection des poissons face au réchauffement  
                            climatique.

Sondage des pêcheurs

# Opération de nettoyage solidaire entre AAPPMA le 26 avril 2025

**Objectif :** Aider et soutenir une AAPPMA en difficulté, suite à la crue dévastatrice sur la rivière Lignon,





La commère 43

Assemblée générale 2025

# Plan d'eau le 9/02



# Plan d'eau le 02/03



# Ouverture de la truite au plan d'eau



# Règlement du plan d'eau

**Le plan d'eau de St Didier en Velay**  
**Classé en 1<sup>ère</sup>catégorie a vocation touristique dispose**  
**d'une réglementation particulière.**

## ➤ Conditions d'exercice du droit de pêche :

*Pour toute l'année :*

- Tout pêcheur doit être titulaire d'une carte d'une AAPPMA accordant la réciprocité départementale (carte majeur, mineur, découvertes, hebdomadaire ou journalière).
- Tous pêcheurs pris en infraction fera l'objet de poursuite.

## ➤ Périodes d'ouverture de la pêche :

- Les dimanches matin de février et mars (jusqu'à l'ouverture de la truite) de 8 à 12 heures.
- Les samedis et dimanches en journée à partir de l'ouverture de la truite jusqu'au week-end de Pâques.
- Tous les jours après le week-end de Pâques jusqu'au dernier dimanche de novembre
- En dehors de ces jours la pêche est interdite.**

## ➤ Techniques de pêche autorisée :

- Toutes techniques et modes de pêche autorisées, sauf : **Qui sont strictement interdites**
- La pêche au lancer à la cuillère et aux leurres.**
- La Pêche à l'asticot.**



## ➤ Nombre de cannes autorisées :

- 1 seule canne du 1<sup>er</sup> dimanche de février jusqu'au week-end de Pâques.
- 2 cannes après le week-end de Pâques jusqu'au dernier dimanche de novembre.
- L'amorçage uniquement végétal et de manière raisonnée est autorisé.

## ➤ Limitation des captures :

*Pour les dimanches matin de février et mars (jusqu'à l'ouverture de la truite).*

- Les truites seront payantes, se renseigner du tarif auprès des membres de l'AAPPMA  
(Pas de limitation de quota de capture)

*En dehors de ces dimanches matin :*

La réglementation de ce plan d'eau de : **1<sup>ère</sup> catégorie** à vocation touristique s'applique  
Le quota de captures autorisées est fixé à 3 truites par jour et par pêcheur.

# Rappel Réglementation plan d'eau

Nouveauté 2025



Truites sauvages  
Réciprocité totale

# Sortie du club CSPFV le 12 avril au Prège



# Fête de la pêche 2025

Le samedi 1 juin

116 enfants sont venus découvrir le loisir pêche







# Communication 2025

Amis pêcheurs pour ne pas perdre le lien qui nous unit dans notre passion, la pêche, nous avons cette année réalisé et envoyé à chaque adhérent de Saint Didier des documents l'informant de la situation et des actions réalisées.

- Site internet
- Salons & Forums
- E mails
- L'écho de la Semène
- Articles de presse
- Illiwap
- Film youtube

# Site internet

- Adresse :

<http://aappma-de-saint-didier-en-velay.e-monsite.com>



**AAPPMA**  
SAINT-DIDIER  
EN VELAY

**LA SEMÈNE**  
Truites sauvages  
Réciprocité totale

Page d'accueil AAPPMA Album Vidéos Réglementation Actions Animations Documentation Agenda Partenaires

Accueil

## AAPPMA de Saint Didier en Velay et sa région

### Présentation

Ce site a pour objectif de vous présenter l'**AAPPMA de Saint Didier en Velay**. Vous y découvrirez la présentation et l'actualité de notre association. Vous pourrez obtenir plus d'informations sur nous et nous contacter.

L'AAPPMA de Saint Didier en Velay et sa région gère de façon patrimoniale la rivière Semène, rivière de 1ère catégorie piscicole à truites farios sauvages.

Nous vous souhaitons une bonne visite sur le site de l'AAPPMA de Saint Didier en Velay et nous espérons que vous trouverez les informations que vous cherchez.

Assemblée générale 2025

# Participation au SANAMA

## Le 22 février



# Participation au Forum des associations.

- De la Séauve sur Semène le 5 septembre
- De Saint Didier en Velay le 6 septembre



# Promotion de la pêche et des territoires

## Films organisés par la fédération de pêche 43

### 8 épisodes actuellement en ligne sur Youtube

#### Episode N°6 la rivière Semène



PLUS DE VIDÉOS

"On part pêcher en Haute-Loire " La Semène -AAPPMA Saint Didier en Velay



# Les A.P.N. ( Ateliers Pêche Nature )

Plusieurs animations pêche au plan d'eau encadrées par

Sylvain Béal moniteur diplômé d'Etat

- 4 AAPPMA partenaires (Monistrol, st Sigolène, St Didier et Bas en Basset)



**Ateliers pêches nature des Gorges de la Loire**

**tu as entre 9 et 15 ans et envie d'apprendre à pêcher !!!**

**60€/an**  
**Matériel fourni**

**Les Mercredis ou Samedis de Mars à Novembre**

**Contact : Mr Sylvain BÉAL : 06-72-67-36-67**  
**[despeches.com@free.fr](mailto:despeches.com@free.fr)**



- **24 enfants inscrits**
- **72 sessions de pêche sur la saison**



# Les rendez-vous 2026

-  **Ouverture du plan d'eau tous les dimanches matin à partir du 1 février**
-  **Ouverture de la truite le samedi 14 mars**
-  **Matinée de nettoyage de la rivière : les rendez-vous seront communiqués par voie de presse, internet et mails**
-  **Opération renouée du Japon phase 3**
-  **Fête de la pêche rendez-vous le samedi 30 mai**
-  **Forum des associations le 5 septembre**
-  **Echo de la Semène N° 13 en juin et N°14 décembre**

# Ouverture le mardi 3 février



## Magasin d'articles de pêche a Bas en Basset



Merci de votre confiance, votre AAPPMA vous souhaite une bonne année halieutique.  
Prenez soin de vous et à bientôt.



Assemblée générale 2025